



INTERPELLATION

Auteur PS/GC, par Sarah Constantin, Clément Borgeaud et Christine Seipelt-Weber
Objet Les devoirs à l'école, source d'inégalités
Date 11/03/2022
Numéro 2022.03.101

Dans les écoles valaisannes, les devoirs à la maison sont un sujet de discussion régulier au sein du corps enseignant. Nombreux sont les enseignants qui remarquent que les devoirs creusent les inégalités. En effet, les élèves qui trouvent de l'aide dans leur cadre familial tireront profit des devoirs. Pour les autres, qui n'ont pas accès à un soutien en rentrant chez eux le soir, ces devoirs sont source de stress et parfois de conflit au sein de la sphère familiale.

Le confinement du printemps 2020 l'a montré : les familles ne sont pas égales en termes d'aide au travail à la maison. Les élèves sont revenus en classe, en mai 2020, avec des acquis inégaux au niveau des apprentissages effectués. Il convient de se questionner sur la pertinence des devoirs à la maison.

Conclusion

- Quelles sont les directives actuelles en termes de devoirs pour les écoles primaires valaisannes ?
- Quelles sont les directives actuelles en termes de devoirs pour les cycles d'orientations valaisans ?
- Est-ce que les directives ont changé suite à l'expérience du confinement du printemps 2020 ?
- Le conseil d'état a-t-il conscience que les devoirs à la maison creusent inexorablement les inégalités entre les élèves ?
- Quelles mesures le conseil d'état préconise-t-il pour que les inégalités cessent de se creuser via les devoirs à la maison ?
- Le conseil d'état envisage-t-il de supprimer les devoirs à la maison dans le but de rétablir l'égalité des chances à l'école ?
- Le conseil d'état envisage-t-il d'inclure dans la grille horaire une heure d'étude, comme cela existe dans d'autres cantons ?